

## Alynea alerte sur la relance des articles censurés de la loi immigration

**Loi pour lutter contre l'immigration clandestine et favoriser l'intégration : Alynea - Samu Social 69 dénonce un texte qui aurait été une « fabrique de sans abris » et s'alarme de la relance de ce sujet qui fait suite à la censure du conseil constitutionnel.**

Suite à la censure jeudi 25 janvier de plus d'un tiers de la loi par le Conseil Constitutionnel - qui avait pu constituer un soulagement - l'association lyonnaise Alynea - Samu Social 69 se désolé que la proposition de loi déposée au Sénat reprenne l'essentiel des articles censurés. Riche de notre expérience de terrain et témoin des parcours courageux de celles et ceux que nous accompagnons, notre association souhaite prendre aujourd'hui la parole pour dénoncer un nouveau texte qui produira l'exact inverse de ce qu'il prétend combattre : l'immigration clandestine et les difficultés d'intégration !

La fin de l'inconditionnalité de l'accueil dans l'hébergement d'urgence des personnes à droits incomplets constituera un levier pour faire prospérer le « travail au noir » et les marchands de sommeil, faute d'autres choix disponibles... Prétendre que ces personnes n'ont pas à rester en France est un déni de la réalité. Un récent rapport de la Cour des Comptes illustre que 9 « obligations de quitter le territoire français » sur 10, ne sont pas applicables et n'aboutissent à rien.

La fin de l'accès aux aides sociales indispensables à l'obtention d'un bail avant des délais « de carence » pour les étrangers (de 30 mois à 5 ans en fonction des situations), signifie priver de la possibilité de signer un bail à toutes ces familles. Comment imaginer qu'un bailleur accepte de signer un bail sans APL ? Comment « favoriser » l'intégration si on ferme l'accès au logement ?

Alynea - Samu Social 69 demande en conséquence au gouvernement et aux partis politiques de revenir à un débat raisonné et d'examiner objectivement la question de l'intégration. Cessons les mesures qui fragilisent la cohésion nationale en poussant les plus faibles vers le désespoir. Car c'est bien ce que produirait le texte s'il venait à être de nouveau mis au débat. Laisser des personnes à la rue, des malades à la porte des hôpitaux ou du soin (réforme de l'aide médicale d'Etat), au motif qu'elles sont étrangères, est une aberration. Tolérer, collectivement, que des personnes sans droit au travail remplissent des missions et occupent des postes que personne n'accepte, en étant sous-payées et sans être déclarées, est une hypocrisie.

Enfin, nous ne croyons pas à l'appel d'air, sachant le déchirement d'un départ et les périls du voyage... Nul ne s'exile par plaisir dans ces conditions. Nombre de témoignages déchirants, reçus par nos équipes dans la rue ou dans nos centres d'hébergement, l'illustrent au quotidien.

Nous partageons avec le gouvernement l'ambition de réussir l'intégration et le disons avec force : les solutions existent à portée de choix politiques ! Rendons par exemple cohérente la loi autour de la régularisation par le travail pour les personnes en situation irrégulière. Que signifie une procédure de régularisation qui suppose qu'une personne travaille et produise 12 bulletins de salaire, alors même qu'elle n'a pas le droit de travailler avant d'être régularisée ? Le gouvernement a la solution en autorisant les personnes en attente d'un titre de séjour de travailler. De même, en réponse à la crise de l'hébergement, le gouvernement aurait un large champ d'action en mobilisant les logements vacants. Sur la région lyonnaise, on en compte 53 000 alors qu'un dixième de ces logements permettrait de loger la totalité des sans-abris.

Depuis 50 ans, l'association dénonce le sans-abrisme comme une violation manifeste des droits fondamentaux. Aujourd'hui, plus que jamais, nous restons mobilisés avec d'autres acteurs, dont la Fédération des acteurs de la solidarité, pour ouvrir des temps de concertation en association avec d'autres acteurs de l'action sociale, du logement, les collectivités territoriales, les entreprises, le secteur universitaire, afin de proposer avec force au gouvernement des axes politiques cohérents avec les impératifs de l'intégration.

*Alynea - Samu Social 69* accompagne plus de 9000 personnes chaque année et héberge près de 700 personnes chaque jour. Son approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, insertion professionnelle, accompagnement médical et psychologique, accès à la culture et aux loisirs, etc.) permet de proposer à chacun.e un accompagnement personnalisé. 200 salariés et 80 bénévoles œuvrent en direction de personnes en situation de fragilité en vue de leur redonner une place d'actrice et d'acteur dans la société.